



ARC ÉNERGIES MAURIENNE

DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL

N°2023-001

Séance du 24 Janvier 2024

Le vingt-quatre janvier deux mille vingt-quatre à 18 heures 30, Le comité syndical s'est réuni 50, place de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Gérard BORDON.

Les membres du comité syndical présents :

Gérard BORDON, Jean-Claude CHAPPELLAZ, Noël LACROIX, Jean-Michel STASIA, Philippe OLIVE, Romain CUGNET, Martine REFFET, Philippe BOST, Mathilde SONZOGNI, Martine MARTY, Roberto SAILIS, Abdelhamid BELHADDAD.

Absents excusés : Philippe GIRARD donne procuration à Abdelhamid BELHADDAD, José ACEBEDO CANDIL donne procuration à Roberto SAILIS.

Absents non excusés :

Secrétaire de séance : Roberto SAILIS

Date de Convocation : 18 janvier 2024

Membres en exercice : 18

Présents : 12

Votants : 12

3. BUDGET 2024 / OUVERTURE DE CREDITS D'INVESTISSEMENT

L'article L 1612.1 du Code Général des Collectivités Territoriales donne la possibilité d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, jusqu'à l'adoption du budget primitif de l'exercice en cours,

	Ouverture Crédits Invest 2024 avant vote du BP	Crédits ouverts BP 2023	Ouverture de Crédits BP2024
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	82 000.00	20 500.00
2031	Frais d'études et recherches (MOE)	30 000.00	7 500.00
2033	Frais d'insertion	2 000.00	500.00
2088	Immos incorporelles (Cartographie + Solution Facturation SI)	50 000.00	12 500.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	758 250.00	189 562.50
215313	Travaux sur ouvrages de distribution (Sauf réseau)	40 000.00	10 000.00
215313	Déploiement Compteur AMM (910)	250 000.00	62 500.00
215314	Réseau de distribution	60 000.00	15 000.00
215314	St Avre/ Chemin moulins des pauvres (Enf) (911)	18 000.00	4 500.00
215314	St Avre / Lotissement Chanet 3 (Ext = Réfaction) (912)	53 000.00	13 250.00
215314	St Martin / Chamorand (913)	7 500.00	1 875.00
215314	St Martin / Aval Eglise (914)	30 000.00	7 500.00
215314	St Martin / Montoudras Colombin (915)	5 500.00	1 375.00
215314	La Chapelle / Secours HTA (Solde 2021) (916)	20 000.00	5 000.00
215314	La Chapelle / Renforcement chef-Lieu (917)	1 625.00	406.25
215314	La Chapelle / Renforcement Tigny Les Granges (918)	12 500.00	3 125.00
215314	Pontamafrey / Requalification Chef-Lieu Tr6 (919)	10 000.00	2 500.00
215314	La Chambre / Remplacement cellule Postes HTA (920)	20 000.00	5 000.00
215314	AEM / Secours HTA StAvre / St Martin (921)	8 125.00	2 031.25
215314	AEM / Remplacement IACM La Chapelle + St Martin (922)	10 000.00	2 500.00
215314	AEM / Raccordement ITM + Liaison Ste Marie St Avre (923)	120 000.00	30 000.00
215314	AEM / Liaison La Chambre St Martin (924)	0.00	0.00
215314	Opération d'ordres 041 / Intégration des frais d'études et d'insertions	3 000.00	750.00
21561	Appareils de comptage (Compteurs AMM)	80 000.00	20 000.00
2183	Mat. De bureau et informatique (Serveur)	3 000.00	750.00
21784	Mobilier	6 000.00	1 500.00

Afin de régler des factures d'investissement avant le vote du budget 2024, il convient d'autoriser l'ouverture anticipée des crédits suivants :

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du Conseil Syndical :

- Autorisent Monsieur le Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2024 selon les détails mentionnés ci-dessus.
- Précisent que ces crédits seront repris au budget primitif 2024.
- Autorisent Monsieur le Président à signer toutes pièces utiles.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme,
Le Président,
Gérard BORDON

ARC ENERGIES MAURIENNE
Le PRESIDENT
GERARD BORDON

